RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00595
Numéro SIREN : 438 466 542
Nom ou dénomination : ABC OPTICIENS.FR

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2023 sous le numéro de dépôt 4108

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

SAS ABC OPTICIENS.FR
48 PLACE GAMBETTA
84300 CAVAILLON

Siret : 43846654200059

Copie certifiée conforme

AUDIGEST

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables Auvergne - Rhône-Alpes
membre de la CRCC de LYON - RIOM

513 rue de Sans Souci
69760 LIMONEST

Tél : 04 72 52 31 70
Fax : 04 78 66 10 87
Mail : info@audigest-safir.com
www.audigest.fr

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2022	Net 30/09/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	11 428	11 428		
Fonds commercial (1)	1 341 427		1 341 427	1 341 427
Autres immobilisations incorporelles	203 550	47 118	156 432	167 741
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	633 024	489 211	143 813	135 907
Autres immobilisations corporelles	1 840 480	1 450 755	389 725	519 156
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	110 200		110 200	60 200
Autres titres immobilisés	24 342		24 342	24 342
Autres immobilisations financières	53 460		53 460	53 460
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 217 912**	**1 998 512**	**2 219 399**	**2 302 232**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	288 775	27 925	260 850	241 615
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	83 930	2 535	81 394	97 144
Autres créances	403 273		403 273	44 180
Divers				
Disponibilités	1 541 984		1 541 984	1 883 942
Charges constatées d'avance (3)	12 329		12 329	12 294
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 330 292**	**30 460**	**2 299 831**	**2 279 176**
TOTAL GENERAL	**6 548 203**	**2 028 973**	**4 519 230**	**4 581 409**
(1) Dont droit au bail			297 090	297 090

Bilan passif

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	139 145	139 145
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	332 777	332 777
Réserve légale	15 250	15 250
Réserves réglementées	2 541 947	2 196 145
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**304 864**	**446 452**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 333 983**	**3 129 769**
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	808 017	1 000 444
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 913	187 930
Dettes fiscales et sociales	177 178	254 955
Autres dettes	12 139	8 310
TOTAL DETTES	**1 185 247**	**1 451 639**
TOTAL GENERAL	**4 519 230**	**4 581 409**
(1) Dont à plus d'un an (a)	634 069	790 609
(1) Dont à moins d'un an (a)	551 178	661 030
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	17 269	10 427

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2022	30/09/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	3 242 752	1 789	3 244 541	3 487 302
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	29 148		29 148	24 422
Chiffre d'affaires net	**3 271 900**	**1 789**	**3 273 689**	**3 511 724**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			20 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			28 945	25 304
Autres produits			11 367	16 901
Total produits d'exploitation (I)			**3 334 001**	**3 553 928**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			1 145 463	1 174 828
Variations de stock			-21 380	-1 483
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 543	12 236
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			609 536	497 866
Impôts, taxes et versements assimilés			24 997	26 580
Salaires et traitements			702 267	710 917
Charges sociales			261 200	285 801
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			188 724	186 054
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			30 460	27 588
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			14 184	3 744
Total charges d'exploitation (II)			**2 965 996**	**2 924 131**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**368 005**	**629 797**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			**30 000**	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation			3 325	2
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			7 803	7 881
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**11 128**	**7 883**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			11 217	14 228
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**11 217**	**14 228**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-89**	**-6 344**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**397 916**	**623 453**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2022	30/09/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	12 495	
Total produits exceptionnels (VII)	**12 495**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**12 495**	
Impôts sur les bénéfices (X)	105 547	177 001
Total des produits (I+III+V+VII)	**3 387 624**	**3 561 812**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**3 082 760**	**3 115 360**
BENEFICE OU PERTE	**304 864**	**446 452**
- Redevances de crédit-bail mobilier	4 068	4 068
(3) Dont produits concernant les entités liées	3 322	

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC OPTICIENS.FR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 4 519 230 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 304 864 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/01/2023 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
 DUREE DE VIE ENTRE 2 ET 5 ANS
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 341 427			1 341 427
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	214 978			214 978
Immobilisations incorporelles	**1 556 405**			**1 556 405**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	578 508	54 516		633 024
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 452 446			1 452 446
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	386 659	1 375		388 034
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 417 614**	**55 891**		**2 473 505**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	60 200	50 000		110 200
- Autres titres immobilisés	24 342			24 342
- Prêts et autres immobilisations financières	53 460			53 460
Immobilisations financières	**138 002**	**50 000**		**188 002**
ACTIF IMMOBILISE	**4 112 021**	**105 891**		**4 217 912**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		55 891	50 000	105 891
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**55 891**	**50 000**	**105 891**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2022
Éléments achetés	1 044 337
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 044 337**

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, il ne sont pas amortis Un test de dépréciation a été pratiqué. Il montre que la valeur actuelle du fonds commercial est au moins égal à sa valeur comptable.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 237	11 308		58 546
Immobilisations incorporelles	**47 237**	**11 308**		**58 546**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	442 601	46 610		489 211
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 067 740	103 904		1 171 644
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	252 209	26 902		279 111
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 762 551**	**177 416**		**1 939 967**
ACTIF IMMOBILISE	**1 809 788**	**188 724**		**1 998 512**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 552 992 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	53 460		53 460
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	83 930	83 930	
Autres	403 273	403 273	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 329	12 329	
Total	**552 992**	**499 532**	**53 460**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Activite partielle	1 861
ETAT PDTS A RECEVOIR	1 003
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	513
Total	**3 376**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 139 145,00 EURO décomposé en 139 145 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 185 247 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	17 269	17 269		
- à plus de 1 an à l'origine	790 748	156 679	434 278	199 791
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 913	187 913		
Dettes fiscales et sociales	177 178	177 178		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 139	12 139		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 185 247**	**551 178**	**434 278**	**199 791**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 199 189

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	16 422
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	149
CONGES PAYES DUS	69 353
CHARGES A PAYER SUR CONGES	26 137
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	476
ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 914
Total	**116 453**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	12 329		
Total	**12 329**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de Commerce de l'Isle sur Sorgues	203 144
Total autres engagements donnés	203 144
Total	**203 144**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

ABC OPTICIENS.FR
Société par actions simplifiée au capital de 152 500 euros
Siège social : 48 PLACE GAMBETTA 84300 CAVAILLON
438 466 542 RCS AVIGNON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 31 MARS 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022 :

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, décide, contrairement à la proposition de la Présidente, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 304 863,80 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	304 863,80 euros
A titre de dividendes aux associés Soit environ 0,39 euro par action	60 000,00 euros
Le solde, soit la somme de	244 863,80 euros

En totalité au compte « réserves facultatives »
qui s'élève ainsi à 2 786 810,72 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2019 :
60 000 euros, soit 0,431 euros par action
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2020 :
60 000 euros, soit 0,431 euros par action
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :
néant

étant précisé qu'une distribution exceptionnelle de dividendes a été décidée le 6 juillet 2022 d'un montant de 100 650 euros, soit 0,66 euros par action (dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 650 euros)

Vote de l'Assemblée Générale du 31 mars 2023 :

Voix Pour : 152.500
Voix Contre : ...0.....
Abstention :0.....
Cette résolution estadoptée.....

Certifié conforme
La Présidente
Béatrice BUISSON

ROUILLON PIRALLA
Associés

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON
28 AVR. 2023

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AVIGNON
2 Boulevard Limbert
84000 AVIGNON

Lyon, le 26 avril 2023

Nos réf. : CR/EMS

Objet : SAS ABC OPTICIENS.FR (438 466 542 R.C.S. AVIGNON) - Comptes clos le 30 septembre 2022

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dépôt des comptes clos le 30 septembre 2022 de la société citée en objet, nous faisons parvenir :

- Les comptes annuels,
- La décision d'affectation du résultat,
- Un chèque de 45.02 € à votre ordre.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Eve-Marie SUET
Avocat

Christophe ROUILLON
Avocat associé

182 Rue de Créqui – 69003 LYON – Tél : 04 72 44 60 20 – Fax : 04 78 93 01 21
Email : jr.piralla@rp-associes.com / c.rouillon@rp-associes.com
Société d'Avocats au Barreau de LYON Toque 1472
SELARL au capital de 155.000 € - 487 792 723 RCS LYON – N° SIRET 457 792 723 00057